

## Stockez sur bac de rétention

les produits polluants (peinture, huile, solvant...)



**Interdiction de rejeter** des eaux grises ou noires ou des produits polluants dans le port, les réseaux d'eaux pluviales ou le réseau de collecte des eaux de carénage.

## Ramassez tous vos déchets

- Zéro déchet au sol ou dans l'eau
- Tri des déchets recyclables OBLIGATOIRE (bois, ferraille...)
- Tri des déchets dangereux (filtre, huile, emballage souillés, flexibles hydrauliques, résidus balayage, aérosols...)

## Dépôt sauvage dans les bennes Carenco interdit

(Autorisation ou commande de bennes via Carenco possibles)

## Signalez et réparez les fuites

## Economisez l'eau et l'énergie

Coupez ce qui ne sert pas

## Travaux interdits :

- Tributylétain dans les antifoulings appliqués
- Sablage hors cocon et si vent >16 nœuds
- Décapage THP si vent de secteur N et SO >20 nœuds
- Peinture Airless si vent de secteur N et SO >25 nœuds
- Stockage de gaz ou liquide inflammable  $\geq 1$  tonne, d'oxygène  $\geq 2$  tonnes et d'acétylène  $\geq 250$ kg

Pas de bruit les dimanches et jours fériés ainsi que de 20h à 7h en semaine  
(augmentation du bruit limitée à 5 dB(A) de jour)

## Dotez-vous de moyen antipollution adaptés à

l'activité (absorbant, kit antipollution...) et appliquez les consignes en cas de pollution.

## Collectez vos absorbants souillés

